



Villeneuve d'Ascq, le 6 septembre 2012

**Information - Presse**

**Le Groupe Bonduelle annonce une émission obligataire inaugurale sur le marché du placement privé européen**

Le Groupe Bonduelle a reçu ce jour le visa n° 12-430 de l'Autorité de marchés financiers (AMF) en vue d'une émission obligataire sur NYSE Euronext Paris sous forme de placement privé le 10 septembre 2012.

La transaction, d'abord envisagée pour un montant de 100 millions d'euros, a été portée à 145 millions d'euros, face à l'appétit des investisseurs institutionnels européens – compagnies d'assurance et groupes mutualistes. La transaction offre un coupon de 3,83% à 6,5 ans (mars 2019).

Cette opération vient compléter la signature auprès de 7 groupes bancaires internationaux d'un Revolving Credit Facility (RCF) de 300 millions d'euros annoncée le 3 juillet 2012 et permet au Groupe Bonduelle, d'une part, d'adosser les trois acquisitions annoncées au premier semestre 2012 (Globus en Russie, Kelet-Food en Hongrie et Allens aux Etats-Unis) à des ressources longues et, d'autre part, de refinancer par anticipation les échéances de la partie obligataire des Obligations à Bon de Souscription et/ou d'Acquisition d'Action Remboursable (OBSAAR) 2007 et 2009.

Le groupe accroît la désintermédiation de sa dette (61 % post émission), Bonduelle comptant parmi les premières entreprises françaises à avoir émis sur le marché des placements privés américains (USPP) dès 2000, et allonge la maturité de sa dette (5,6 années post opération pro-forma) dans des conditions très compétitives.

L'opération réalisée par le Groupe Bonduelle est le premier placement privé sous forme obligataire sur le marché européen réalisé par une entreprise française de taille intermédiaire non notée. Elle ouvre ainsi le marché du Placement Privé Européen obligataire (Euro Private Placement), nouvel instrument offrant une alternative au financement bancaire traditionnel pour les entreprises de taille intermédiaire ne disposant pas d'une notation financière publique, et pour lesquelles l'accès au marché obligataire classique reste limité.

L'arrangeur de la transaction est Crédit Agricole CIB pour le compte du Crédit Agricole Nord de France. Bonduelle est conseillé par le cabinet d'avocats Willkie Farr & Gallagher à Paris et Crédit Agricole CIB est conseillé par le cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre également à Paris.

Le prospectus ayant obtenu le visa de l'AMF pour la cotation sur NYSE Euronext Paris est disponible sur le site internet de Bonduelle ([www.bonduelle.com](http://www.bonduelle.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Contacts – Presse**

**Catherine Richard** – RP carrées Tel: 03 28 52 00 51 / P : 06 09 25 14 61  
Email: [catherine.richard@rp-carrees.com](mailto:catherine.richard@rp-carrees.com)